|  |  |
| --- | --- |
| NOM Prénom  GRADE  ADRESSE | À  Mme La Rectrice de l’académie de Normandie  s/c M. le chef d'établissement |

Objet : DEMANDE DE CONGES POUR FORMATION SYNDICALE

Madame la Rectrice,

Conformément aux dispositions prévues :

* à l'article 34 (7è) de la loi 84-16 du 11 janvier 1984 pour les fonctionnaires titulaires, complété par l'article 2 du décret 94.874 du 7 octobre 1994 pour les fonctionnaires stagiaires,
* à l'article 2 de la loi 82-997 du 23 novembre 1982 pour les agents non titulaires de l'état,   
  définissant l'attribution des congés pour formation syndicale,

J'ai l'honneur de solliciter un congé :

**Le 24 novembre 2022 de 14h00 à 17h00**

Pour participer à un stage de formation syndicale.

Ce stage se déroulera à **la Maison des Syndicats – 12 rue du colonel Remy – 14000 Caen**

Il est organisé par le SNEP, sous l'égide du Centre National de Formation Syndicale de la FSU, organisme agréé figurant sur la liste des centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale (arrêté du 29/12/99 publié au J.O. du 06/01/00).

Veuillez recevoir Madame La Rectrice, l’expression de mes considérations distinguées.

À \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, Le \_\_ / 10 / 2022

*[Signature]*